**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 34 (1946)

**Heft:** 720

**Artikel:** Carnet de la quinzaine

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-266020

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 23.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

#### Soutenez votre ,,Mouvement" en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

# ...A GENÈVE

Pour tous vos DÉMÉNAGEMENTS et VOYAGES

DÉMÉNAGEMENTS ET VOYAGES NATURAL LE COULTRE S. A.

24, Grand-Quai, GENÈVE Tél. 5.12.55

# La Pharmacie MARKIEWICZ

24, Corraterie (Vis-à-vis du Cinéma) est la doyenne des pharmacies genevoises.

recommande pour l'exécution consciencieuse toutes ordonnances médicales privées aussi n que pour les caisses maladies.

Produits de première qualité aux prix les plus modérés. Pas de personnel non qualifié.



La Maison de la Laine et de tous les tricotages

TRICOTEUSE DE LA MADELEINE

1, place Longemalle -- Genève Tél. 4.59.91

Explications gratuites de Mme V. Renaud

Tous les combustibles s'achètent chez

Mazout

# ANTHRACOKE S. A.

Place des Eaux-Vives 8

Téléphones: 4.32.59 (3 lignes) 4.32.58

# **Volailles - Conserves**

Poulets rôtis - Vins et Liqueurs R. CRISTIN ... Genève 2, ROUTE DE CHÊNE TÉLÉPHONE 4.26.79

2, ROUTE DE CHÊNE TELEPHONE 4.25.05
5 % à tout porteur de cette annonce sauf sur les articles réglementés



Le cadeau signé et qui plaît

Noverraz Potier Place Neuve 4

# La montre

élégante et précise chez

ZBINDEN

3, rue de Coutance 17, rue du Mt-Blanc





# PAPETERIE BRIQUET Rue du Marché 38 GENEVE Téléphone 4.10.98

les signatures et les ratifications nécessaires

les signatures et les ratifications nécessaires à la 5me Convention contre la Traite des Femmes élaborée à la S. d. N. en 1937.

b) que dans les Traités de Paix une clause soit insérée par laquelle tous les signataires de ces traités se considèrent comme liés par les quatre conventions internationales contre la Traite des Femmes de 1904, 1921 et 1923, et qu'en outre les dispositions qui figuraient dans le projet de convention internationale contre l'exploitation de la prostitution d'autrui (1937) soient inscrites dans les traités de paix.

de paix.

c) que la prostitution n'étant pas considérée comme un délit, tout système de réglementa-

comme un délit, tout système de règlementation quelconque soit supprimé.
d) qu'en vue de lutter contre la propagation des maladies vénériennes, des mesures
sanitaires adéquates soient prises sur la base
du traitement gratuit et discret et applicables à la totalité de la population,
e) que les lois visant l'ordre public soient
applicables et appliquées sans distinction à
l'égard des hommes comme à celui des femmes.

# CAISSE D'ÉPARGNE

E LA RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

GARANTIE PAR L'ÉTAT

125.000.000

Dépôts de 1 à 20.000

COUPONS - GARDE DE TITRES

Corraterie 4

Recommande à ses sociétés affiliées de travailler dans leurs pays pour que des mesures modernes de prévoyance sociale, d'éducation et de propagande soient instituées.

(à suivre)

# Nouvelles des Sections suffragistes

L'Association tessinoise pour le Suffrage fé-L'Association l'essinoise pour le Suffrage te-minin, loin d'être découragée par le résultat du scrutin du 3 novembre, envisage différentes mesures propres à gagner des adhérents à sa cause et surtout des adhérentes, car l'indifférence des femmes de ce canton a été particulièrement mise en relief par la dernière campagne.

Le comité de la section s'est réuni le 30 no-vembre et diverses propositions ont été discu-tées. On a proposé la grève des versements aux œuvres de bienfaisance, mais celle-ci ne serait efficace que si le mouvement s'étendait à toute la Suisse.

Il paraît plus immédiatement pratique de créer, dans la montagne et la campagne, des groupes qui s'attacheraient à l'étude des problèmes féminins et procéderaient à une éducation des femmes, en vue de la vie politique, afin qu'elles ne soient pas ignorantes, le jour où elles seraient appelées à voter. Un comité cantonal qui centraliserait cette activité serait bien nécessaire, mais les fonds pour le soutenir font terriblement dé-

On projette d'atteindre par une circulaire les « jeunes libéraux tessinois » qui ont été les ad-versaires les plus acharnés de la modification constitutionnelle en faveur du suffrage féminin.

Un cours d'instruction civique, destiné a femmes, commencera dès le mois de janvier. Ainsi les suffragistes tessinoises prouve

prouvent qu'elles sont loin d'être abattues et bien vivantes; elles ne s'attendaient nullement à voir triompher leurs revendications le 3 novembre, mais elles sont décues de constater que le canton qui leur est cher, entre tous, ne compte pas plus de 4000 électeurs intelligents!

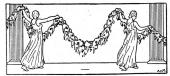
F. Volonteri.

#### Réception en l'honneur d'intellectuels étrangers à Genève.

Le Comité international pour le placement des intellectuels réfugiés et l'Association suisse des écrivains recevaient leurs hôtes, le samedi aprèsmidi 30 novembre, à la Maison internationale des étudiants.

Le Comité a invité à venir se reposer en Sui quelques intellectuels des pays qui ont le plus souffert de la guerre. Chaque pays désigne celles et ceux à qui ce séjour est surtout nécessaire. Parmi ces hôtes, quelques-uns sont déjà repartis, notamment trois dames polonaises (une femme écrivain et deux artistes-peintres), trois dames tchéco-slovaques, dont une femme docteur en médecine; les hôtes hongrois, arrivés plus tard, sont encore parmi nous.

Une foule élégante se pressait dans les salons où M. le Professeur Rappard, président, pro-nonça le discours de bienvenue. On entendit en-core MM. de Ziégler, Gagnebin, Haberjahn et Mahert.



#### A travers les Sociétés

Le Lyceum vaudois a tenu son assemblée générale le 23 novembre, sous la présidence de Mle J. de Crousaz, qui a résumé l'activité de l'association, laquelle a été très diverse. Cette fois encore, l'effort a porté sur l'entr'aide: paquets de Noël pour les rapatriés, ouvroir en faveur des enfants polonais, cadeaux de Pâques à des intellectuelles âgées rapatriées et enfin, grand effort en faveur du Village Pestalozzi (le thé-va-fort en faveur du Village Pestalozzi (le thé-va-Le Lyceum vaudois a tenu son assemblée généfort en faveur du Village Pestalozzi (le thé-va-riétés, organisé dans les jardins de l'Abbaye de l'Arc, a rapporté, malgré le temps défavorable, la magnifique somme de fr. 2800.-).

Les présidentes des sections de musique, beauxarts, lettres, présentèrent leur rapport avec brio et humour, et firent entrevoir d'agréables heu-res pour l'année qui vient.

#### Femmes universitaires.

Dans sa séance du 19 novembre, au Lyceum, l'Association vaudoise des femmes universitaires a entendu une intéressante conférence de M<sup>III</sup>G. Ostertag, lic. ès lettres, maîtresse d'allemand au Gymnase des jeunes filles à Lausanne, sur l'écrivain allemand Ernest Wiechert dont on peut de nouveau trouver les œuvres en Suisse: « Der brennende Dornbusch» « Das einfache Leben», « Der Totenwald» (inspiré par son arrestation et son internement à Buchenwald), deux volumes de contes et un réquisitoire, paru en 1946, contre le nazisme et le peuple qui ne s'est pas regimbé contre le système national-socialiste. Wiechert avait coutume, avant la guerre, de s'adresser publiquement à la jeunesse; l'an passé, de nouveau, il a prononcé, à Munich, un discours adressé à la jeunesse allemande, pour essayer de la tirer des profondeurs de l'abîme. On n'a aucun renseignement sur les réactions allemandes à cet appel du poète, mais cer-tains indices pourraient faire croire que, profondément découragé, Wiechert a décidé de se taire

dement decourage, wiechert a decide de se taire et renonce à s'occuper, publiquement du moins, du problème allemand.

Au début de la séance, présidée par M<sup>me</sup> Lang-Porchet, M<sup>me</sup> Y. Darbre, pharmacienne à Lausanne, a donné un compte rendu de la réunion à Neuchâtel, de l'Association suisse des feminate à la compte de la réunion à Neuchâtel, de l'Association suisse des feminates aviant de la compte de la c mes universitaires et résumé ce qu'elle a fait pour venir en aide aux intellectuelles des pays en guerre: cette association de 600 membres a conguerre: cette association de 000 memores a con-sacré, dès 1939, une somme de 28.500 fr. à cette aide. Ses efforts porteront maintenant sur la réadaptation de ces universitaires à une vie nor-male et à un travail normal, en leur permettant notamment de venir travailler en Sujsse.

#### En faveur du Comité d'action pour le suffrage féminin.

Les artistes qui se dépensèrent en notre fa-veur, le 7 décembre, auraient mérité un auditoire plus fourni, le programme qu'ils nous offrirent était de choix. On regretta de ne pouvoir enten-dre M<sup>me</sup> Grétillat, empêchée de chanter par une malencontreuse extinction de voix, mais M<sup>me</sup> MARCET-FILOSA nous donna plus qu'elle n'avait promis, de charmantes pièces de Stephien Heller s'ajoutèrent à son interprétation si ex-pressive et personnelle de la Ballade de Chopin

et de la vibrante Toccata d'Offmar Schoek.

M. JEAN BARD et Mme IRIS AVICHAY mirent la salle en joie en jouant d'abord deux scènes du «Malade imaginaire», puis deux sce-nes de «Knock» de Jules Romains, groupées sous le titre «De la médecine d'hier à la médecine d'aujourd'hui ». Le jeu si excellent des acteurs a mis en lumière la même pensée mali-cieuse qui a inspiré les deux auteurs et qui découverte inattendue - n'est pas du tout dirigée contre les médecins, mais contre les malades! pâte humaine peureuse et ignorante que peu-vent exploiter, facilement, les « morticoles » sans

vergogne.

Tout au long de la soirée s'échelonnaient les danses de Mme CLAIRE-LUCILE. Chacune se déroulait selon son genre, dans une atmosphère très différente à laquelle l'artiste s'adaptait avec une souplesse étonnante. Nous ne saurions formuler la moindre critique technique, nous ne pouvons qu'exprimer le plaisir du profane à voir s'éveiller le printemps, bondir la guerre; onduler la captive du harem; des applaudisse-ments enthousiastes saluèrent l'« Etoile de cir-que », mimant les divers numéros et l'évocation humoristique et touchante à la fois, de « Don

En voilà assez, pensons-nous, pour prouver aux absents combien ils eurent tort et aux artistes, absents combien its eurem tort con-le charme du spectacle qu'il nous ont procuré. A. W.-G.

# CANTONDEVAUD

FREY - WICKY TISSUS - VEVEY

Son Tea-room

DRAPS DE LITS

"LE GARILLON" Place Chauderon LAUNANNE Restaurant - Tea-room sans alcool Restauration soignée à prix modiques

# Art Rustique suisse

Tissages à la main — Dentelles de Gruyère. Bois tournés et Poteries. Tous travaux faits à la main en Suisse.

H. CUÉNOUD Pl. St-François, 12 bis (entresol) LAUSANNE

Spécialité: La fiche comptable

# Imprimerie Th. Eberhard



LAUSANNE Terreaux 8 Téléphone 23383

Pharmacie Morel 2, rue d'Italie - VEVEY

> Le Portail Blanc WHITE GATES

English Tea-Room and Library

LA TOUR-DE-PEILZ

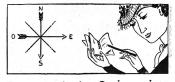
Tél. 5.30.27 (23 rte de St-Maurice) Arrêt du tram: "White Gates"

#### Les bibliothécaires

A la séance du 24 novembre de la Société d'his-A la seance du 24 novembre de la Societé d'his-toire du Valais romand, tenue à Sion, Mile Marie-José de Rivaz, bibliothécaire, fille de M. Paul de Rivaz, dentiste, un ami de toujours, du suf-frage féminin, a présenté « une bibliothèque va-laisanne au XVIII<sup>me</sup> siècle ».

Dans un français très pur, harmonieux, M<sup>lle</sup> de Rivaz, enjouée et parfois caustique, reconstitua, après un rapide coup d'œil aux diverses bibliothèques anciennement connues en Valais, la plus célè-bre d'entre elles, la «Bibliothèque de Rivaz». Com-mencée par Etienne de Rivaz, continuée par son fils Charles-Joseph, développée et complétée par le fils de ce dernier, le Grand Baillif Charles-Emmanuel de Rivaz, qui s'en fit le véritable com-pilateur, elle est entreposée aujourd'hui aux archives cantonales. Héritages, achats, dons, con-courent à la formation de cette bibliothèque où voisinent des ouvrages fort divers, de valeur inégale, mais qui témoignent des goûts et de la curiosité intellectuelle de ses propriétaires et font-pénétrer plus avant dans leur intimité.

Critique en même temps qu'historienne, M<sup>lle</sup> de Rivaz, juge, en connaisseuse, l'abondant matériel qui constitue cette bibliothèque.



# Carnet de la Quinzaine

Samedi 14 décembre

NEUCHATEL: Lycéum, place des Halles 8, à 14 h. 30: Assemblée des délégués de l'Association cantonale pour le suffrage féminin.

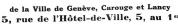
— 14 h. 30, Séance administrative.

— 15 h. 30, Thé. — 16 h. 30, Causerie de Mme Bondallaz: «La campagne sur le vote féminir. » Corabava.

féminin à Genève »

Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE

# POMPES FUNEBRES OFFICIELLES



Téléphone : 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse cl-dessuy.